

20 Decembre 1902

Province de Quebec

Municipalité de la ville de Drummondville
 A une séance spéciale du Conseil de la
 susdite municipalité, tenue ce jour
 étant le vingt-huitième jour de novembre
 mil neuf cent deux, par la nomination
 d'un remplaçant à M. Richard pour le
 quartier Ouest, et d'acceptation des caution
 du secrétaire-trésorier, à laquelle sont
 présents M. M. Le Bourque, L. Poirier, P.
 Gélineau. La séance est levée faute de quorum.

C. H. Bourque t. s. L. Poirier Pro-Maire

7 Janvier 1903.

Province de Quebec

Municipalité de la ville de Drummondville.
 A une séance générale du Conseil de la
 susdite municipalité, tenue ce jour
 et aux le septième jour de janvier mil
 neuf cent trois, à laquelle sont M. M.
 L. Poirier, P. Gélineau, C. H. Bourque.
 La séance est adjournée. Dieu fasse
 de quorum.

C. H. Bourque t. s. L. Poirier Pro-Maire

Province of Quebec

Municipality of the Town of Drummondville
 I. Samuel Morlon having been duly elected
 Councillor for the north ward of the aforesaid
 town by the presents that he will fulfil my
 duty to the best of my knowledge. I hope unto
 God

Sworn before me this

Province de Quebec

Municipalité de la ville de Drummondville
 - M. Bourassa, M. Turcotte, commerçant
 de cette ville, ayant été durant leur conseiller
 de la susdite municipalité, prie par les
 présentes que je remplirai bien et fidèlement
 les devoirs de ma charge et ce au meilleur
 de mon jugement et capacité, je porterai
 aussi allegerance et sa messe le
 Roi Edouard Sept, ses successeurs
 selon la loi.

Ainsi que Dieu me soit en aide
 j'assermenté devant moi à
 Drummondville ce
 jour de Janvier 1903

Province de Quebec

Municipalité de la ville de Dorval
 - M. Dausseigne, Louis Lefontaine
 commerçant de cette ville, ayant
 été durant leur conseiller de
 la susdite municipalité, en
 remplacement de M. Richard
 pour le quartier Ouest que par
 le présent que je remplirai
 bien et fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleur de
 mon jugement et capacité, je
 porterai aussi allegerance et sa
 messe le Roi Edouard Sept, ses
 héritiers et successeurs selon la loi
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 j'assermenté devant moi à
 Drummondville ce matin
 jour de février 1903

C. H. Bourque t. s.

L. Lefontaine
 rec'd.

Province de Québec

Municipalité de la ville de Drummondville
Je soussigne Wilfrid Pilgrim

Maçon de cette ville ayant été éluelement
nommé conseiller de la date municipale
soit en remplacement de Léopold Poirier
pour le quartier East que par les
présentes je renouvelerai bien et
fidèlement les devoirs de ma
charge. Et ce au meilleur de mon
jugement et capacité, je porterai
aussi allégeance à sa Majesté le
Roi Edward sept ses hours et deux
cœurs selon la loi ainsi que
Dieu me soit en aide.
Faisément devant moi ce quatre
enui juillet Février 1903 W. Pilgrim
Lionzo Rucheleau Secrétaire
(Signature)

Février 4 - 1903

Province de Québec

Municipalité de la ville de Drummondville
Une séance générale du Conseil de la
susdite municipalité, tenue ce jour,
était le quatrième jour de février
mil neuf cent trois à laquelle
sont présents M. M. Norton, P. Guérin
M. Mitchell, M. Luicotte, H. Guérin & Poirier
formant le quorum du Conseil sous
la présidence de M. L. Poirier pro. mair
les minutes des dernières assemblées
sont lues et adoptées.



4 Février 1903

- Mr. M. Mitchell moves that Mr. Flechard
be elected chairman of this meeting
seconded by Mr. Morlou. Adopted.

Mr. Luicotte propose que M. Lafontaine
soit nommé conseiller en remplacement
de M. Flechard pour le quartier West,
et la ville de Drummondville secondé
par Mr. M. Mitchell. Adopté.

Mr. Morlou propose que M. M. Mitchell
soit élu trésorier de cette municipalité
pour le terme courant, secondé par
Mr. Luicotte. Adopté.

Mr. Poirier propose, secondé par M.
Luicotte que M. P. Gérard soit élu
puo-maire de cette municipalité
Adopté.

Il est unanimement résolu que
les Caution du secrétaire, trésorier,
Châteloup soit acceptées et enregistrées
par le maire, sans trop peu.

Adopté.

Mr. Guérin propose, secondé par M. E.
Lafontaine, d'une réduction de
quarante pour cent (40%) soit
accordée, sur les licences commerciales
à ceux qui payeront d'ici au
vingt (20) fevrier. Adopté.
Une requête d'électeurs du quartier nord
 demandant à être inscrits sur le rôle
 d'évaluation et la liste des électeurs munici-
 paux comprenant les noms suivants
 J. Brosseau, A. P. Corriveau, Edgar McDougall
 George L. Cain, Ch. W. Cassidy est fait
 et adopté.



11 Janvier 1903.

Une requête de Mr H. Parent demandant
a été mis écrit sur la liste des électeurs
du quartier ouest de la ville de Drummondville
et être biffé du quartier sud est.
Adopté

La résignation de Mr Abraham Parent comme
Érable alem est lire et refusée.

Une lettre de Mr Prevost est lire et classée
sur la table.

Une lettre de Mr Edward Bellette est lire
et referé à M. St Gosselin pour inspection
immédiate.

Le Compte de R.E.Y. Pringle est referé au
Comité d'Aménagement.

Les comptes de Mount Pleasant pour 2⁰⁰
et Chambord pour 1⁰⁰
sont acceptés.

Les comptes suivants de Mr John McPhee
Cale doman New York pour \$1860
et pour \$735 sont acceptés.

Le Compte de la Canadian General Electric
pour 3⁰⁰ est accepté.

Le Compte des pompiers pour 23⁴⁶
est lire et accepté.

Le Compte de M. Gauvin pour 597
est accepté.

Le Compte Marcan pour 2⁰⁰
est accepté.

Les Comptes de M. M. McLee & Gillon
sont referés au Comité d'aménagement.

Le Compte de H. Vassal est referé au
Comité des chemins 56¹⁸.

Le compte du Bureau d'hygiène pour 65⁴
est accepté.

}

}

}

11 février 1903.

Le Compte de Joseph Blanchette pour 70⁵⁵
est accepté.

Une lettre de M. A. Gosselin reçue le 2^{me}
A^{ve} est referé au Comité des finances.
M. A. Gosselin propose seconde par M.
Gauvin que M. A. Gosselin soit
immédiatement reçu et prendre
les mesures nécessaires pour réparer
le réveil de cloches d'alarme.
Adopté

Une lettre de la chambre de commerce du
Comté de Drummond est lire et il y
est fait droit en autorisant le
Maire et le secrétaire de signer
les documents et les addresser
à qui de droit.

La résignation de Mr L. Poilievre est déposée.
M. A. Gosselin propose seconde par M. Gauvin
que la résignation de Mr. Poilievre, comme
Conseiller du quartier Est de la ville
de Drummondville soit acceptée.

M. Emile Lafontaine propose en
ouverture seconde par P. Gauvin
que la résignation de Mr L. Poilievre soit
renouvelée à l'approchante séance.

La motion étant mise au vote
pour

Couche
Gauvin
Lafontaine

Gosselin
Gauvin
Lafontaine

Mr L. Poilievre refusant de voter la
motion est déclaré perdre
et la motion principale adoptée.

A. Gosselin

J. Gauvin

E. Lafontaine

P. Gauvin

A. Gosselin

4 fevrier 1903

M. Girard propose, secondé par M. S. Newton que le siège de M. H. Poirier soit
le quartier Est de la ville de Drummondville.
Soit déclaré vacant, adopté.
et le conseil s'assemblé à 10 h 15 p.m.
de mercredi soir.

Attesté, M. Girard

4 fevrier 1903
10 h 15 p.m.

La séance s'ouvre sous la présidence
de Mme Michelle Maier, toute
présente. M. M. Girard, Général
D. Newton, L. Lafontaine, J. Turcotte
M. Girard propose que M. Alfred
Pellerin soit nommé Conseiller pour
le quartier Est de la ville de Drummondville
En remplacement de l'ancien conseiller
par M. S. Newton. Adopté

La résignation du secrétaire Ch. Brouillet
est faite et acceptée.

Ch. Brouillet Sec. - M. Mitchell
Sec. - O. M. 1903

Il est résolu que Alonso Rochefort soit nommé Sec-
rétaire par la Commission de cette assemblée. M. Ch. Brouillet ayant refusé d'agir comme Secrétaire pour
le reste de l'assemblée. Adopté

Proposé par J. N. Turcotte que la dernière phrase
du précédent paragraphe soit rebouchée. Pas de
secondes.

Proposé par J. N. Turcotte que Messieurs
St. Maureau et George Poirier soient nommés

Fevrier 4. 1903

Secrétaire. Ch. Brouillet en remplacement de Ch. Brouillet
Secondé par H. Girard

Proposé en amendement par J. Genereux que les deux derniers
enjoints soient refusé et Ch. Brouillet soit renvoyé
Le propos ne passe pas de secondes.

La motion principale est adoptée.

Proposé par H. Girard que l'auditeur des li-
vres soit notifié de faire l'audition des comptes
du 16 Août 1902 au 4 Février 1903 inclusivement
et que les livres et documents soient transportés
chez M. J. St. Maureau après l'audition faite; et
que le Bureau de M. J. St. Maureau soit considéré
comme le Bureau de la Corporation
Secondé par In. Turcotte et Adopté

Proposé par Paul Genereux que sa résignation
comme trésorier soit acceptée et sois.

Pas de secondes.

Et le trésorier s'assemblé à demain soir pour la
nommer les Comptes

Maurice Poirier W. Mitchell Major
Secrétaire Trésorier

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
À une séance générale du conseil
de la saidite Municipalité, tenue le quatrième
jour de Mars, mil neuf cent trois au
lieu ordinaire de ses séances, à laquelle
sont présents M. M. W. Mitchell, H. Girard
S. Newton, J. N. Turcotte & W. Pellerin formant
un quorum du conseil, sous la présidence
de M. W. Mitchell Maire.

Proposé par M. H. Girard, secondé par M.
S. Newton que la résignation de M. Paul
Genereux comme Conseiller du quartier

du quartier Est de cette ville, laissé sur la table à la séance du quartier Est le dernier soit accepté et son siège déclaré vacant -

Adopté

Proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r J. A. Turcotte que M^r E. A. Piché soit nommé conseiller pour le quartier Est en remplacement de M^r P. Genereux démissionnaire -

Adopté

Proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r H. Girard que M^r Alex. Mercier soit continué dans sa charge d'auditeur des comptes de cette Municipalité -

Adopté

Il est unanimement résolu que les commissions composent comme suit :

Comité des Finances - M^r M. E. A. Piché, L. Lapointe
S. Newton & H. Girard

Comité du feu, lumière & eau -
J. V. Turcotte, E. A. Piché, L. Lapointe
et H. Girard

Comité des cours d'eau, chemin, trottois, Marché & police -
S. Newton, W. Belluin, E. A. Piché &
L. Lapointe -

Proposé par M^r H. Girard, secondé par M^r Wilfrid Belluin que le délai pour gagner l'exemple aux licenciés soit prolongé jusqu'au 1^{er} de Mars courant inclusivement -

Adopté

M^r E. A. Piché prête serment comme conseiller et prend son siège

Municipalité de la ville de Drummondville

Je soussigné E. A. Piché ayant été nommé Conseiller de cette Municipalité en remplacement de M^r P. Genereux pour le quartier Est, jure que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et capacité et que je porterai aussi allégeance à sa Majesté le Roi Edward VII, ses héritiers et successeurs selon la loi. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assument devant moi ce quatrième jour de Mars 1903

E. A. Piché

M^r M. Metcalfe Major

Les comptes suivants sont acceptés

P. Genereux	4.50
Nicolas Bois	5.00
Théophile Raymond	1.00
Carlo Bourque	1.25
Louis Durostelle	4.25
Pompiers	2 Mars 11.50
" "	9.00
Honoré Gosselin	6.00
	29.58

Le rapport de l'audition des comptes du 16 Avril 1902 au 4 Févr 1903 est lu et referré au Comité des finances pour examen -

Proposé par M^r E. A. Piché, secondé par M^r S. Newton que le certificat de M^r L'Anseur & Pagnieu pour licence d'hôtel soit confié

Adopté

4 Mars 1903

Proposé par Mr. H. Girard, secondé par
Mr. C.A. Piché que le certificat de M^r
C. Vincent pour licence d'hôtel soit
confirmé -

Adopté.

Proposé par Mr. S. Newton, secondé par
M^r W. Tellier que le certificat de Mr.
J. R. Rochefeuille pour licence d'hôtel soit
confirmé -

Adopté.

Proposé par Mr. A. Guérard, secondé par Mr.
C.L. Piché que le certificat de Mr. J.N. Turcotte
pour licence de Magasin de boissons soit confirmé

Adopté.

Le Conseil s'adjoint à lundi le 9 courant

Manuau Poirier
sec. trésorier

A. Guérard
Procurateur

5 Mars 1903

Les comités se réunissent au bureau du
Secrétaire-Tresorier. Sont présents M^m C.A. Piché
S. Newton, J.N. Turcotte + H. Girard -
Mr. H. Girard propose que M^r S. Newton soit
nommé Président du Comité des finances, M^r
J.N. Turcotte Président du Comité du feu
lumière et eau et M^r C.L. Piché Président
du Comité des cours d'eau, chemins trottoirs
Marché + Police -

Adopté.

Le Comité des finances suggère que tout achat
de matériau pour les besoins de la ville, ainsi
que tous ouvrages à faire devraient être au-
torisé préalablement par le Président du

Comité auquel ces achats ou travaux
se rapportent et en cas d'absence du
Président, par le Secrétaire-Tresorier -

Le Comité accepte ensuite les comptes suivants -

Dédomm. Mailloux pour \$3.00

J. N. Turcotte 16.02

H. Vassal 56.18

" do 8.38

R. L. C. Pringle 62 114.46

Canadian Generale Electrique 33.55

J. P. Tellier (3 Dec 1902) 93.50

J. A. Gosselin " 5.95

John Magee 2 " 40.35

mais on peut pas recommander le paiement
de 900 livres à des parts le mille
fourni par Mr. A. Tellier, considérant
le prix trop élevé -

Le Comité d'Aguedue recommande
d'acheter une nouvelle strappe pour
le dynamo à air d'en avoir une
d'export - Les Comités s'ajoutent au 6 courant

6 Mars 1903

Les Comités se réunissent de nouveau
au bureau du Secrétaire-Tresorier -
Sont présents M^m C.A. Piché; S. Newton
H. Girard + J.N. Turcotte -

Le Comité des finances recommande au
Conseil de faire remise à Mr. C.A. Piché
des licences de \$5.00 pour vente d'huile
en gros et \$3.00 pour vente de pommes
à l'ordre du char ainsi qu'à \$5.00 à
M^r J.N. Turcotte pour licence de vente d'huile
en gros, vu qu'il n'y a aucune clause dans
les règlements autorisant à charger telle
licences -

6 Mars 1903

Il est résolu que Mr. Thos. Mitchell soit chargé d'une piastre et demi comme occupant au lieu de \$3⁰⁰ comme locataire, et que M^r Geo. McDougall soit remboursé de la somme de trois piastres payées sous protet comme locataire - Le longti du marché recommandé:

Que le Marché soit ouvert à 6 h^s a 7 h^s à part^t du lundi saint jusqu'au premier Novembre et 0[']7 h^s apui cette date -

Que la vente de la viande soit incluse dans la clause 6^e du règlement N° 89 -

* durant toute l'année
x durant tout l'annee
M&P
acc. au
1^{er} Avril à l'exception du petit poisson appelle poisson des chenaux -

Que la clause 19^e du Règlement 89 soit amendé comme suit: Dix centimes pour vente de viande de boucherie au dessous de 100 lbs et 25 centimes au dessus de 100 lbs et ce pour les cultivateurs seulement -

Ajouter à la 7^e clause aussi le droit de vendre de la viande et autres produits, dans l'limits de la ville après dix heures du matin, prouve toujours que les vendeurs aient payé le droit du marché ou une licence -

Manseau & Prieur
Sec. Trésorier

Mars 9 - 1903.

Province de Québec.

Municipalité de la ville de Drummondville

Une assemblée du Conseil, ajournée du 4 Mars à ce jour.

A laquelle sont présent:

M. M. E. A. Piché, S. Newton, H. Girard, J. N. Turcotte, W. Pellerin; sous la présidence de Mr. H. Girard, secrétaire.

Les procédés de la dernière séance sont lus et approuvés.

Les procédés des Comités des Finances et du Marché; tenus les 5 et 6 Mars courant, sont aussi lus et soumis à l'approbation du Conseil.

= Proposé par M. S. Newton,

- Seconde par M. J. N. Turcotte.

Que les résolutions adoptées par le Comité des Finances, soient approuvées par ce Conseil, à l'exception des taxes de locataires de Thos. Mitchell et Geo. McDougall, qui devront rester tel que mentionné sur le Rôle de Perception.

Proposé par M. E. A. Piché,

Seconde par M. W. Pellerin.

Que le rapport du Comité du Marché, soit accepté et qu'un Règlement soit préparé à cet effet.

Le compte de M. Jas. Chamberland pour 45 cent.
est accepté; ainsi que celui de M. Hon. Gosselin pour \$36 62 pour ouvrage à la passe à la Roue d'eau.

Proposé par M. S. Newton -

Seconde par M. W. Pellerin.

Que M. J. N. Turcotte soit autorisé à faire faire de nouveaux Marbles, avec boîtes, pour le Shaft du Dynamo. Et les faire poser. Et aussi d'acheter une échelle de 40 pieds pour le feu, et faire réparer le Circuit des Cloches d'Arme.

Proposé par M. S. Newton,

Seconde par M. E. A. Piché,

que le Secrétaire soit autorisé à demander les pris des madriers de pinch et q'ipreneut rouge. Compt' pris
en juillet de 4 pieds pris terrains, lmis sur les chas ic'

Attesté

Mars 9 - 1903

Des requêtes pour l'octroi d'un hotel de M. M. Brossard et Vigneau sont laissées sur la table pour être considérées à la prochaine séance et le conseil s'oppose.

W. Mitchell Mayor

D. Peletier
Membre du Conseil

Province de Québec
Mars Avril 1 - 1903

Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance générale du sus-dit conseil tenue au lieu et heures ordinaires de ses séances le mercredi premier juillet de l'an mil neuf cent trois,

à laquelle sont présents M. J. N. Turcotte, S. Newton, W. Peletier, Mr. Hébert et C. A. Piché pour la présidence de M. le Maire.

Les procédés de la dernière assemblée sont lus et adoptés.
Le certificat de M. D. Vigneau pour l'octroi d'un hotel est refusé.

M. J. N. Turcotte propose secondé par M. S. Newton que la nomination du conseiller Émile Lafontaine pour le quartier Ouest soit acceptée et que le siège soit déclaré vacant.

Adopté.

M. J. N. Turcotte propose secondé par W. Peletier que Mr. Alphonse Rochefort soit nommé conseiller du quartier Ouest en remplacement de Émile Lafontaine démissionnaire.

Adopté.

Il est résolu que le Secrétaire et le Maire soient autorisés à emporter les sommes de mille dollars sur billets pour payer la balance due sur les Comptes

Avril 1 - 1903

du 1^{er} Avril, et que l'apport des Comptes soit accepté définitivement.

M. J. Turcotte est autorisé à acheter le bois nécessaire pour enterrer la bâche de la petite pompe jusqu'à la bâche du Pouvoir, de faire échange de place la porte de sortie de la station électrique du Pouvoir et d'acheter tout le bois nécessaire pour réparations.

Le Secrétaire est autorisé d'acheter huit sièges pour l'usage du conseil.

Le Secrétaire est aussi autorisé de pourvoir toutes les personnes qui doivent à la Corporation.

M. J. N. Turcotte est autorisé de vendre tous les vins maladroits et le vin fort de son dépôt et de le donner à l'assemblée le 1^{er} Avril.

R. L. P. W. Mitchell Mayor.
Secrétaire

14 Avril 1903

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance générale du conseil de la sus-dite ville assemblée du premier Avril à ce jour, et tenue au lieu & heures ordinaires de ces séances, étant le quatorzième jour du mois d'Avril mil neuf cent trois, à laquelle

sont présents les Conseillers M^r Mitchell, S. Newton, G. A. Piché, J. N. Turcotte, W. Peletier et Alphonse Rochefort, formant un quorum sous la présidence de M^r Mitchell Maire.

Les procédés de la dernière séance sont lus & adoptés.

Le Sérment d'officier de M^r Alonso Rochefoucault
Comme Conseiller du Quartier Ouest est lu et
déposé sur la table.

Une requête de M^r D. Bergeron, demandant la remise de quinze % pourtais pour licence de boulanger en 1902 est pris en considération.

M^r W. Pellerin propose, secondé par M^r G.A. Piché que il soit fait droit à la requête de M^r D. Bergeron et que la somme de quinze % pourtais lui soit remise, vu que il n'a pas exercé le métier de boulanger en 1902.

Adopté

Les comptes suivants sont acceptés

L'ingr. Blais 70^{cts}

M^r Laren & Bate 11.75

Les requêtes de M^r M. J.A. Bissonnette et H. Vignault pour licences à l'hôtel sont lues de nouveau et prises en considération.

Les dits requêtes sont refusées de nouveau.

M^r S. Newton donne avis que il proposera à la prochaine assemblée de retablir les quartiers Nord & Ouest dans les mêmes limites qui ils étaient avant le mois de Décembre 1902 suivant la charte de la ville.

Le conseil se forme en Comité général sous la présidence de M^r le Maire - pour la révision de la liste électorale préparée par le Secrétaire Trésorier pour 1903.

Après avoir examiné et vérifié l'exécution et la régularité de l'opérateur pour la formation de la dite liste électorale, il prend en considération les plaintes suivantes.

Une plainte de M^r W. Pellerin est lu pour faire ajouter les noms suivants de la dite liste: monsieur Emile Fontaine, Rev. Léon Ed. Joyal, Henri Piché, Rev. Th. Duinow & Alphonse Smith, comme

n'étant plus ni propriétaires, ni résidants dans les limites de la ville.

Adopté

Une plainte de M^r W. Pellerin est lu, pour ajouter les noms suivants sur la liste électorale - savoir:

J. Blé Gagnon	Cordonnier	quartier Est	Locataire	³³⁸
Louis Meigniv	"	" "	" "	248
Michel Laury	Taillleur de cuir	" "	" "	
Alzic Rochefoucault	Hôtelier	" "	Ouest prop.	⁴²
Librairie Morin	Journalier	" "	Sud	
G. H. Beauleau	Opérateur	" "	Est loc. 58	
Joseph Desrosiers fils	Journalier	" "	" "	
Cyrille Dupont	" fils de prop.	" "	101.34	
Auguste Joly	journalier	" "	loc. salaire	
Oscar Etien	Ingénieur	" "	salair	
Majorique Varville	Conducteur	" "	Ouest loc. 43	
Joseph Varville	journalier	" "	Est salair	
Gilles Vigneault	"	" "	loc	
Rev. F. Gétroault	Curé	" "	Sud occ 64	
Rev. J. Blé-Durocher	Vicaire	" "	" "	
Charles Houston	commiss	" "	Ouest salair	
Alexandre Béginet	journalier	" "	" "	
Ferdinand Payet	"	" "	Est	"
Willie Sayw	Opérateur	" "	" "	
Joseph Gagné	Hôtelier	" "	Ouest prop.	
Antoine Lamare	"	" "	" "	⁵⁸
Ferdinand Charette	journalier	" "	Est salair	
Robert Walsh	" fils de prop. u Sud	" "		

Il est ordonné que les noms qui précédent soient ajoutés à la liste électorale.

M^r le Maire laisse son siège et M^r S. Newton est nommé Président de la présente assemblée. M^r G.A. Piché propose, secondé par M^r W. Pellerin, que M^r J.V. Zucotto soit autorisé à faire construire une shed au

deux ans du emprunt suivant le plan de M^r. Gauthier déjà soumis à ce Conseil, le court ne devant pas excéder deux cent vingt cinq $\frac{1}{2}$ parties ($\$225 \frac{1}{2}$) et aussi de faire faire la réparation aux emprunts le plus tôt possible.

Adopté.

Proposé par M^r Alonso Rochefeuille, secondé par M^r C.A. Piché que le Maire et le Sec. Trésorier soient autorisés à signer le Contrat présentement soumis à ce Conseil avec Honoré Gosselin & Fils & Prince pour faire fonctionner l'agoutteuse et les dynamas etc.

Adopté.

Proposé par M^r C.A. Piché, secondé par M^r W. Pellerin que le règlement n° 93 amendant le règlement n° 89 soit approuvé par ce Conseil.

Adopté.

Et la séance s'ouvre -

Mansau & Poivris W.W. Mitchell maire
Sec. Trés.

25 Avril 1903

A une assemblée du Comité des finances tenue ce jour au bureau du Secrétaire-Trésorier à laquelle sont présents M^r W. S. Newton, C.A. Piché, J.V. Turcotte et Alonso Rochefeuille sous la présidence de M^r S. Newton.

Il est proposé par M^r C.A. Piché, secondé par M^r J.V. Turcotte que l'avocat A.L. Paris soit chargé de notifier les contribuables Alfredov Charland et J.A. Proulx d'avoir à payer leurs redevances

municipales dans les huit jours de cette date et de prendre une poursuite contre M^r J.A. Bissonnette immédiatement pour le nonversement de ses taxes municipales d'eau et de lumière.

Adopté.

La Comité s'ouvre.

Mansau & Poivris Samuel Newton
Sec. Trésorier Past

Province de Québec

6 Mai 1903

A une assemblée générale du Conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue au lieu ordinaire de ses séances mercredi, étant le sixième jour du mois de Mai mil neuf cent trois, à laquelle sont présents les conseillers S. Newton, C.A. Piché et J.V. Turcotte. La séance est ouverte par la présence de quorum à samedi le neuf du mois courant.

Province de Québec

Municipalité de la Ville
de Drummondville

7 Mai 1903

A une assemblée générale du Conseil de cette ville ouverte par le sixième jour du mois de Mai à ce jour et tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances, à laquelle sont présents les conseillers W.W. Mitchell, S. Newton, C.A. Piché, Wilfrid Pellerin, J.V. Turcotte, & Alonso Rochefeuille formant un quorum, sous la présidence de M^r W.W. Mitchell, Maire.

Les procédés de la dernière assemblée sont lus et approuvés.

Il est proposé par le conseiller J. V. Turcotte secondé par le conseiller L. A. Piché, que un règlement soit préparé pour abroger ou caser le règlement N° 98 passé le 3 Décembre 1902 suivant l'avis de motu de M^r S. Newton donné le 14 Avril 1903, afin de rattacher les quartiers de cette ville dans les limites qu'avait la passation du dit règlement 1902.

Adopté

Il est proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r E. A. Piché que le Maire et le Secrétaire-Tresorier soient autorisés à signer une décharge à M^r C. Brindamour comme caution de l'ex-Secrétaire-Tresorier Charles Bousquet.

Adopté

M^r E. Lapointe demande au conseil de voter un avis divisant l'évaluation des propriétés portant les lots 59 + 60 et de substituer son nom à la place de celui de M^r Adolphe Lafontaine pour le lot N° 60 dont il est devenu acquéreur.

Il est proposé par M^r J. V. Turcotte, secondé par M^r W. Pelletier que il soit fait droit à la demande de M^r L. mile Lafontaine et que le dit lot N° 60 soit porté au rôle d'évaluation au montant de \$1900⁰⁰ laissant le lot N° 59 à une évaluation de \$2300⁰⁰ d'après une entente avec les évaluateurs, réance tenante.

Adopté

Il est proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r E. A. Piché que le nom de M^r Antoine Rochefort soit substitué à celui de M^r J. Blé Chaptelain sur le rôle d'évaluation pour le lot N° 65.

Adopté

Les comptes suivants sont lus et acceptés

Oscar St Pierre	3.12
Jos. Laplante	3.12
Abraham Larivie	3.75
Giidor Dunn	63
Jos. Chamberland	11.50
Louis Gagnon	1.00
Jos. Cardin	1.00
Alfred Denchenau	5.50
Daniel Houle	5.37
Poch Baribeau	28.12
Philippe Varville	3.75
Jos. Desrosiers	2.50
Lydie Dupont	1.25
Auguste Joly	1.25
Willie Gault	2.00
C. Hammond	60
Jos. Hamel	1.10
C. Houle	2.00
C. A. Piché	3.15
J. V. Turcotte Lale	7.84
Dame Blain	30
Canada Hardware Co	19.65
The Commercial Oil Co	7.75
William Locky	15.00
Canadian General Electric	25.00
" " "	21.38
" " "	12.15
Adelard Parent	4.75
Gall Schneider Oil Co	7.29
Elzir Gauthier	18.00
Pierre Prince	1.40
The Electric Engineering Co	3.87
Le compte du Docteur A Lassonde est référé au Comité des finances.	

9 Mai 1903

Il est résolu que M^r Nap. Pelletier soit décharge de ses licences comme vendeur de charcuterie et comme boulanger, vu qu'il ne tient pas de charcuterie et que il ne pratique plus le métier de boulanger dans les limites de la ville.

Une requête de l'avocat N. Garneau demandant que le nom de Doctor Delaplane soit rayé du rôle d'évaluation sur le lot n° 32 et remplacé par le sien ou celui de sa femme soit lue et lue sur la table pour être considérée à une autre réunion.

M^r S. Newton, secondé par M^r W. Pellerin que le Conseiller J. A. Turcotte soit autorisé à faire poser des lampes électriques dans la rue L'Institut, près des résidences de M^r William Bellville & C. Brind'amour si c'est nécessaire.

Adopté

La requête de M^r J. A. Bissonnette pour obtention d'une licence d'hôtel est de nouveau en considération et refusée de nouveau. La séance est levée.

16 Mai 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville
de Drummondville

A une assemblée officielle du conseil de cette ville, tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances, samedi le dixième jour de Mai mil neuf cent trois, à laquelle sont présents

les conseillers Wm Mitchell, S. Newton, E. A. Piché & Alonso Rochefeuille formant un quatuor sous la présidence de M^r Wm Mitchell Maire.

Il est proposé par M^r S. Newton secondé par M^r Alonso Rochefeuille que la séance soit suspendue pendant un quart d'heure.

Adopté

À huit et quart la séance est continuée. Sont présents les mêmes conseillers.

Après avoir avisé que les avis de convocation de la présente assemblée ont été donnés suivant la loi.

Le certificat de M^r Gilbert Vigneault pour obtenir d'une licence d'embouteillage est lu et pris en considération.

Il est proposé par M^r Alonso Rochefeuille secondé par M^r E. A. Piché que le certificat de licence de M^r Gilbert Vigneault soit confirmé.

Adopté

Proposé par M^r S. Newton, secondé par M^r Alonso Rochefeuille que le Maire et le Secrétaire-Trésorier soit autorisés à emprunter un montant de six cent dollars sur billet d'ordre, pour payer les dettes en souffrance.

Adopté

18 Mai 1903

À une assemblée du Comité des finances tenue au bureau du Secrétaire-Tresorier le 18 huitième jour de Mai 1903, à laquelle sont présents M^r S. Newton, E.A. Piché, Alphonse Rochefeuille & J. Turcotte sous la présidence de M^r S. Newton.

Il est résolu que le Secrétaire-Tresorier dépense le montant de cinquante francs contre les mains du greffier de la cour, plus les frais d'une action du même montant et les intérêts, dans la cause de Brillouin vs La Corporation.

Il est résolu que M^r G.A. Drouin soit poursuivi pour le recouvrement de ses taxes licenciées etc.

Il est aussi résolu que des lettres d'avocat soient envoyées à M^rs L.A. Piché, E.C. Blanger, Ephrem Archambault, Paul Genier, E.A. Pépin, à la bûche du Pont, à Anna Bouquet, Alphonse Hébut & Frank Burnett, leur accordant un délai de huit jours pour régler leurs redevances Municipales, et dans le cas où ces comptes ne seraient pas payés dans ce délai, que le Secrétaire-Tresorier soit obligé de les poursuivre.

Et que Messrs. J. Sté-Chapdelaine et Leblanc soient mis à l'amende pour exercer leur métier ou profession sans licence.

Et la séance est levée.

Mansour & Dorion
Lee-Tissier

Samuel Newton
Président.

Province de Québec 5 Juin 1903
Municipalité de la ville
de Drummondville

À l'assemblée générale du conseil général du 3 Juin à ce jour, étant le cinquième jour du mois de Juin mil neuf cent trois, et tenue au lieu et à l'heure de ses séances, à laquelle sont présents les conseillers E.A. Piché, J.V. Turcotte, W. Pellerin & Alphonse Rochefeuille formant un quorum du Conseil.

Il est proposé par M^r J.V. Turcotte, secondé par M^r Alphonse Rochefeuille que M^r E.A. Piché soit nommé Président de la présente Assemblée.

La requête de M^r V. Garneau

Adoptée M^r V. Garneau pour substituer son nom à celui de M^r Adelard Delagrange, sur le rôle d'évaluation est de nouveau pris en considération.

Il est proposé par M^r Alphonse Rochefeuille, secondé par M^r J.V. Turcotte que la requête de M^r V. Garneau soit accordée et son nom mis sur le rôle d'évaluation au lot 1032.

Adopté

Une demande de l'avis et de certains privilégiés par Messrs. Bégin, Gauthier et autres de Montréal pour l'établissement en cette ville d'une manufacture de Cigars est lue et remise à la prochaine séance.

Les comptes suivants sont lus et acceptés.

Pavie Houle	\$ 15.63	Oris. Fleuret	11.63
Jos Chabot	3.06	J.B. McLaren Bellinger	3.08
"	14.87	J.R. Brillon	2.41
Canada Hardware	22.70	Weller & Co. vs E.A. Piché	13.11
"	6.84	Pompiers ch. Vassal	34.40
Canadian Sewer Pipe	39.98	" faune alarme	8.00
H. Vassal	60.30	" Arrosage	7.60
Docteur A Lassonde	12.50	" Chez McDougall	14.00

Wilfrid Blais	1.12
Jos. Guay	1.12

Proposé par M^r J.N. Turcotte, secondé par M^r W. Pellerin que le Conseiller Alongo Rochelau soit nommé
du Comité des finances, et des trésors, cours
d'eau etc -

Adopté

La séance est adjournée à vendredi le 12^e juillet
du mois de Juin courant -

Lop. Poirier *H.A. Piché*
Sec.-trésorier conjoint Président

12 Juin 1903

A l'assemblée générale du conseil, adjournée du
cinq Juin courant à ce jour, et tenue au lieu
et à l'heure de ses séances, à laquelle sont présents
Messrs. L. Newton, H.A. Piché, Alongo Rochelau, J.N.
Turcotte et W. Pellerin formant un quorum du
conseil -

Messrs le Maire & pro-maire étant absents.

M^r J.N. Turcotte propose, secondé par M^r Alongo
Rochelau que M^r H.A. Piché soit nommé président
de cette assemblée -

Adopté

Les procédures de la dernière séance sont lues
et approuvées -

Il est proposé par M^r L. Newton, secondé par M^r
J.N. Turcotte. Que sur paiement du capital
intacts et frais dans la cause de la corporation
de Drummondville as Aimé Bissonette, que
Lop. Poirier l'un des secrétaires de cette cor-
poration, soit autorisé à signer la quittance
nécessaire pour faire radié l'hypothèque
résultant du jugement enregistré, conjointe-

ment avec A. L. Paré Avocat pour ses frais -
Adopté
Les comptes suivants sont lus + acceptés.

L.L. Goodhue & Co	12.15
Alphonse Demer	88

Une requête de M^r A. Bissonette pour licence
à l'hôtel est lue + déposée sur la table.

Il est résolu que le Secrétaire-secrétaire soit
autorisé à écrire à Messrs Bissonette, Gauthier et autres
de vouloir bien venir rencontrer ce conseil afin
de s'intéresser aux propositions qui ont été faites
pour établir une manufacture de cigares en
cette ville et que ce conseil est disposé de
les aider dans cette établissement -

Il est proposé par M^r W. Pellerin secondé par
M^r Alongo Rochelau que la requête de M^r
J.A. Bissonette soit refusée et que le Secrétaire
notifie M^r Bissonette de vouloir bien ne
plus revenir devant ce conseil avec semblables
requêtes et d'enlever son enseigne pour
vente de boissons spiritueuses immédiatement -

Adopté
Bussiere & Poirier *H.A. Piché* Président
Sec.-trés.

2 Juillet 1903

À une assemblée du conseil, tenue au lieu
& heure ordinaires de ses séances jeudi, le
deuxième jour du mois de Juillet mil neuf
cent trois, à laquelle sont présents les conseillers
H.A. Piché, L. Newton, J.N. Turcotte & Alongo Rochelau
formant un quorum du conseil.

Proposé par L. Newton, secondé par J.N. Turcotte
que M^r H.A. Piché soit nommé président

de cette assemblée

Adopté

Les procès de la dernière assemblée sont
lus et approuvés.

Le Compte de John McGee pour \$128.90
est lu et referri au Comité des finances
avant que les comptes de la Canadian General
Electric, de Canada Office Furniture, du
Docteur A. Lassonde & W.N. Lafamme -

Les comptes suivants sont acceptés -

B. Daniel	\$ 11.37
John Mitchell	2.18
J. L. McLaren Billing	3.51
H. Vassal	17.25
" "	10.78
" "	217.94

Une requête de la bie J.A. Gosselin demandant
la permission d'abaisser les fils électriques de
la Corporation est accordée -

Des requêtes de Mess. Mr. Marcotte, A. L. Létée
Honore Parent, Rock Gardin, Ulric Rochefeuille,
M. Morin, Michel Pruvost, Origine Gosselin
& J.A. Racette demandant à être inscrits sur
le rôle d'évaluation sont lues.

M. J.N. Turcotte propose, secondé par Mr. Hugo
Rochefeuille que il soit fait droit aux requêtes
sus-mentionnées et que le Secrétaire-Trésorier
soit autorisé d'incrire les noms sur le rôle d'éva-
luation, tel que demandé par les citoyens
Adopté

Marsault & Poivres *H. Gossard*
Sec. Trésorier Pro Maire

3 Juillet 1903

Le comité des finances se réunit au bureau
du Secrétaire-Trésorier à 10 h. p.m.
Sont présents M. M. S. Newton, C.A. Piché, J.W. Turcotte
& Stingo Rochefeuille, sous la présidence de
M. S. Newton -

Le Compte de M. John McGee pour \$128.90
est accepté -

J

Province de Québec 11 Juillet 1903

Municipalité de la ville
de Drummondville

À une assemblée spéciale, durant
convocée par le Secrétaire-Trésorier, et tenue
au lieu & heure ordinaires des séances
du Conseil à laquelle sont présents
les Conseillers S. Newton, J.W. Turcotte &
C.A. Piché -

Sur motion de M. J.W. Turcotte, secondé
par M. S. Newton l'assemblée est ouverte
à 7 h. p.m. du même soir -
À 7 h. 30, la séance est ouverte. Sont présent-
ment ouverts les Conseillers plus haut-mentionnés
Messrs. Wm. Mitchell & W. Pellerin formant
un quorum sous la présidence de M. Wm.
Mitchell Maire -

Une lecture de "The Humanité Show" est lu
et prise en considération

Il est proposé par M. C.A. Piché, secondé
par M. W. Pellerin que le Maire soit
chargé de voir les actionnaires de la
dite compagnie et de singulier -

1: Le nombre de forces motrices il auraient
besoin -

2: Le nombre de lampes électriques -

11 Juillet 1903

- 3° Le montant d'argent nécessaire pour transporter leur établissement ici -
 - 4° Le montant des salaires payés par semaine -
 - 5° Le nombre de mains employées -
 - 6° Les garanties que ils pourraient fournir -
- La séance est adjournée à vendredi prochain le 18 juillet courant -

Monsieur Pirier
Secrétaire

H. Girard
Pro Maire

Province de Québec

Municipalité de la Ville 27 Juillet 1903

Ville A une assemblée spéciale du Conseil de Drummondville cette ville, ci-dessus convoquée par avis spécial, tenue au lieu et sous ordonnance de ses sances le vingt-septième juillet 1903, à laquelle sont présents Messrs Wm. Mitchell, S. Vautour, E.A. Piché & J.N. Turcotte formant un quorum, pour la présidence de Mons. Wm. Mitchell. Marie.

Il est proposé par Mr E.A. Piché, secondé par Mr J.N. Turcotte que la boul. A. Gosselin soit chargée d'acheter 150 feuilles de planches d'acier, tank steel $3 \times 6 \times \frac{3}{8}$ à raison de \$1.80 le 100 lbs. livrées à bord de chasseur, pour être livrées à cette corporation sous le plus bref délai possible; pourvu toujours que l'expédition d'Angleterre puisse être faite avant le 26 d'août prochain -

Adopté.

Monsieur Pirier H. Girard
Secrétaire Pro Maire

5 Aout 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville
de Drummondville

A une assemblée générale du conseil municipal de la ville de Drummondville tenue à l'heure et au lieu ordinaires de ses sances mercredi, le cinquième jour du mois d'aout mil neuf cent trois, à laquelle sont présents les conseillers H. Girard, Ed. Piché, J.N. Turcotte & Alphonse Rocheleau formant un quorum du conseil sous la présidence du pro-maire, Mons. H. Girard. Les procédés de la dernière assemblée sont lus & approuvés.

M^r Wilfrid Pellerin entre et prend son siège - Il est proposé par Mr J. N. Turcotte, secondé par M^r E.A. Piché que la résolution passée à la dernière séance concernant l'achat de planches d'acier pour couvrir la chaussée soit amendée de manière à faire acheter la ditte acier de type déposé par 2 pds de large au lieu de $3 \times 6 \times \frac{3}{8}$, tel qu'ordonné par la ditte résolution.

Adopté.

Une requête de Mons. Charles Bourque demandant à être inscrit sur le rôle d'évaluation est lue et referree à la prochaine assemblée.

Une requête de Mons. J. C. V. Pepin demandant un pouvoir électrique de 5 forces est lue et referree à la prochaine assemblée.

Les comptes suivants sont acceptés -
John Mc Gee \$128.90

The Office Specialty Hffg b ^e	\$38.00	Henry Parent	\$ 6.00
" " "	30.00	Jules Lajoie	9.40
The Banque Electrique b.	32.94	C. Brindamour	5.00
B. Daniel	15.00	John Mitchell	2.18
Ores Fluente	1.25	Honoré Frével	9.00
C.A. Marchand	4.00	J.N. Turcotte	39.11
Daniel Cusson	4.00	La b <i>é</i> que J.A. Gosselin	210.35

Il est proposé par Mr. J.N. Turcotte secondé par M^r Aloysio Rochefeuille que la trame et le Secrétaire-Trésorier soient autorisés à signer un billet à 4 mois de \$210.35 en faveur de la b*é*que J.A. Gosselin, en paiement de son compte -

Adopté

Il est proposé par M^r E.A. Piché secondé par M^r A. Rochefeuille que Messrs. Abraham Parent, Maxime Cardin et Ephrem Archambault soient nommés évaluateurs de cette ville et chargés de faire une révision du rôle d'évaluation sans délai -

Adopté

Et l'assemblée est adjournée à demain soir le 6 d'Aout courant -

Aout 6 - 1903
Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Une séance générale du sur-dit conseil tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances mercudi le cinquième jour du mois d'août mil neuf cent trois et de ce jour adjournée au jour à laquelle si deux mille messieurs les citoyens H. Guérin E.A. Piché et Léonard R. Rochefeuille n'ont pas été présent au cours de la séance.

M. Piché proposa vendredi 7 aloysio Rochefeuille que cette séance soit adjournée à demain soir le sept courant.

Adopté

G. M. Macdonald, Secrétaire

Aout 7 - 1903
Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Une séance du conseil municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires vendredi le septième jour des mois d'août mil neuf cent trois en conformité à l'agrement j. his.

A laquelle étaient présents Messieurs E.A. Piché et Léonard Rochefeuille citoyens et deux messieurs moins la séance est adjournée à lundi le 10 courant à sept heures p.m. faute de quorum

G. M. Macdonald Secrétaire

10 Aout 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville
de Drummondville

A une assemblée générale du conseil de cette ville, convoiue du 7 Aout à ce jour, étant le dixième jour du mois d'Aout mil neuf cent trois, à laquelle sont présents Messrs. H. Girard, E.A. Piché, J.N. Zucotte & Alphonse Rocheleau formant un quorum du Conseil, sous la présidence de M. H. Girard pro-maire.

M. Wilfrid Pellerin entre et prend son siège

Il est proposé par M. Wilfrid Pellerin secondé par M. E.A. Piché que Monsieur Zucotte soit autorisé à faire faire les entrées de l'aqueule sur le tuyau de fer aux personnes qui en feront la demande pourvu toujours que le tuyau de fer passe dans la rue où elles résident.

Adopté.

Il est proposé par M. E.A. Piché, secondé par M. A. Rocheleau que le règlement N° 1050 concernant certains priviléges à être accordés à Messrs. J.E. N. Pepin soit confirmé.

Adopté.

Et la séance est levée.

Attesté,

M. Vincent

Maire

2 Septembre 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville

Une séance générale et mensuelle du conseil municipal de la ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires de ces séances le mercredi dernier Jours du mois d'Septembre mil neuf cent deux.

A laquelle séance sont présents Messieurs J. Girard, E.A. Piché, S. Newton, A. Rocheleau, Wilfrid Pellerin, les Councillors et Mr. Meilleur maire formant un quorum du Conseil, sous la présidence de Mr. le Maire.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et acceptées.

Les comptes suivants sont lus et acceptés par le Secrétaire autorisé à les payer;

M. Vincent	625	Jos. Blanchard	275
Jos. Beaupré	625	B. Daniel	875
H. Gravel	25.00	H. Lafleur	6.00
Jules Lafond	40.55	C. du Gen. Côte	11.61
Jos. Pilon	60	"	11.40
Jos. Cordin	60	Passez. da Cane	33.11
Jos. St. Gervais	\$ 771.06		

Le Maire et le Secrétaire sont autorisés à emprunter le somme de mille dollars sur leur pour loyer le Comptoir de la Cie Fossile de 771.06 pour l'achat d'acres, et le balancier Jours loyer les hommes qui travailleront à la réparation de la Chaussee.

M. Alphonse Rocheleau tenu à son signature.
Ordre est donné au Secrétaire d'envoyer à la Cie F. & R. Dutour de St. Nazaire d'envoyer un courrier contenant pour poser les dents au Rouet de la Lutinie de la gendarmerie.

Sept 2 - 1903

Un reflet de Dame veuve Victoria Blachère se rappelant
que la démolition de son solage par les employés
de la Corporation est due et accordée.

Le Sénat (sic) donne exercice communautaire d'une
lettre du Député ministre des Mines et Pêcheries
de la Province de Québec, ordonnant à ce Conseil
de faire construire un autre passage pour le Tramway
dans la Chambre.

Il est résolu qu'un nouveau Passage soit construit.

Un autre reflet de Mme Gosselin et Cormier demandant
le remboursement d'une somme de treize piastres
est fait et il est fait droit à leur demande.

Le Chef de Police est autorisé à fournir à
l'assemblée tous les documents qui ne se conforment
pas au Règlement de l'abattoir.

La séance est levée.

J. A. Turcotte
Secrétaire
D. T.

M. A. T.

21 Sept 1903

Province de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville.

L'assemblée spéciale étant convoquée pour
être tenue ce vingt et unième jour de Septembre
mil neuf cent trois à laquelle sont présents
M. M. S. Newton, E.A. Piché & Alzago Rochefleau.
L'assemblée est adjournée à mercredi le vingt
et troisième jour de Septembre courant à l'heure
de 8 h. m. faute de quorum.

23 Septembre 1903

L'assemblée spéciale du conseil adjourné du
21 Septembre à ce jour, étant le vingt-troisième
jour de Septembre mil neuf cent trois, à laquelle
sont présents les Conseillers H. Girard, S. Newton
E.A. Piché, J. A. Turcotte & Alzago Rochefleau
formant un quorum du conseil sous la
présidence de Mr. H. Girard pro-maire -

On procéda à l'examen du rôle d'évaluation
Une requête de Mons. Nap. Garneau demandant
à être inscrit sur le rôle d'évaluation comme
propriétaire du lot N° 61 du quartier Est
est lu et laissé sur la table -

Il est proposé par M. S. Newton, secondé par
M. L.A. Piché que le nom de J.A. Bourget
soit substitué à celui de Wm. Mitchell pour
les lots N° 198 + 199 dans le quartier Est -

Adopté.

Il est proposé par M. J.A. Turcotte, secondé par
M. L.A. Piché que les lots 198 + 199 du
Quartier Est soient portés à \$150 = au lieu
de 300 \$ sur le rôle d'évaluation

Adopté.

Une requête de M. J.A. Bourget demandant
à être inscrit sur le rôle d'évaluation comme
co-propriétaire du lot N° 357 est lu et laissé
sur la table -

Proposé par M. J.A. Turcotte, secondé par M.
L.A. Piché que le secrétaire-trésorier soit au-
torisé à payer le mont de \$500 " à la Rochefleau
lors de l'vote par le conseil à sa séance du
8 Septembre 1902; après avoir vérifié avec le
président du comité des finances M. S. Newton,
si les obligations ou cotisations imposées à
la dite compagnie ont été fidèlement
remplies. -

Adopté.

23 Septembre 1903

L'examen du rôle d'évaluation est renouvelé pour être continué à la prochaine séance du conseil.

C'est proposé par M^r C. A. Piché, secondé par M^r Alphonse Rochefeuille, que le maire et le Secrétaire-trésorier soient autorisés à emprunter sur billet promissoire la somme de mille dollars (\$1000) pour pouvoir au paiement du bonus de la Rochefeuille Shoe Co., et au paiement des hommes qui travaillent à la chaussure et à l'égard due et la balance pour être employée au paiement des coupons échus le 1^{er} Octobre prochain.

Adopté
Et la séance est levée *Gérard*
Pro maire
Maurice Gérard
de Travers

7 Oct 1903

Province de Québec

Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance régulière et mensuelle du Conseil municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heurs ordinaires de ses séances le mercredi septième jour de Octobre mil neuf cent trois à laquelle sont présents M^r E. A. Piché H. Girard S. Newton et Dr. Gervais formant un quorum dans la présidence de M^r H. Girard Pro-maire.

Les minutes de la dernière assemblée sont lues et adoptées.

Messieurs W. Tellier, Alphonse Rochefeuille et deux autres prennent leurs siège, et le Conseil continue à siéger sous la présidence de M^r le maire.

Le Conseil se forme en comité général et continue la révision et examen du Rôle d'évaluation, et prends en considération les plaintes des M^r Gorseau et Bongard.

La plainte de M^r Gorseau, demandant que son nom soit substitué à celui de V. Belanger au no 61 du quartier Est est reçue pour information.

M^r S. Newton propose secondé par H. Girard que les noms de M^r Bongard & fils soient substitués à celui de M^r Bongard au no 357 du quartier Est.

Adopté

Il est unanimement résolu que le maire et le Secrétaire-trésorier de ce Conseil aillent faire l'adoption des amendements et additions faits au Rôle d'évaluation, et la révision est déclarée close.

Adopté

Une lettre de M^r L. A. Barnard demandant qu'il soit

7 Oct. 1903

libris de ses caubins comme secrétaires. Tressoni.
Il est résolu que le Maire et le Secrétaire D'abord autorisés à signer la décharge demandée.

Adopté

Les requêtes suivantes ayant fait les comptes sont envoyées au Comité des Finances.
Requête des citoyens de St Germain pour lumières électriques et requête des contribuables du quartier St pour l'ouverture d'une rue transversale sur le No 61.

Il est résolu que le Maire et le Secrétaire Tressoni soient autorisés à empocher la somme de mille dollars des billets pour faire une partie des dépenses du 1^{er} Octobre courant.

Adopté

M. R. L. de Margny de Montréal représentant la Cie Magainis Limitée présente une requête demandant au Comité de certains priviléges et exemptions de taxes, ainsi qu'un bonus, afin d'établir son industrie en cette Ville.

Il est résolu que le Comité des Finances renvoie M. de Margny devant à ce Conseil pour plus amples informations.

Et le Comité présente sa demande au Comité

Nicolas Girard
Secrétaire

H. Girard
Pro Maire

P
Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

10 Octobre 1903

45

2
3400

A une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaires de ses séances le mardi septième Jour d'Octobre Courant et de ce Jour Ayant été le Jour établi le dis Octobre mis neuf cent trois.

A laquelle sont présents : H. Girard Pro maire et M. les Conseillers, S. Neudorf, E. S. Riché, J. N. Forcotte et W. Gellman, formant un conseil de Commune dans la mesure de ce que le Pro. Maire les preside de la dernière assemblée par eux et approuvés, M. Mitchell et Pachecau prennent leurs sièges respectifs. La séance est continuée dans la mesure de ce que le Maire.

La proposition du Comité des Finances est approuvée et elle est adoptée.

- M. W. Mitchell prend sa rémunération comme ^{membre} Conseiller de ce Municipality.
- M. E. S. Riché propose secondé par Dr. Forcotte que la résignation de M. Mitchell soit acceptée, ou que cette Corporation juge de faire sa manœuvre.

Adopté

M. E. S. Riché propose secondé par Dr. Forcotte que le projet de Règlement, accordant un bonus de 6500\$, à M. R. L. de Margny et autorisant le Comité à emprunter cette somme, tel que le a été amendé, soit adopté et qu'en règlement soit proposé, en conséquence, ce bonnes à l'approbation des électeurs.

Adopté

Le Secrétaire est autorisé à faire pour les règlements nécessaires pour imprimer une liste détaillée de quatre-vingt-dix-neuf conteneurs des dépenses spéciales de l'année Courante, ainsi qu'une liste des emprunts

10 Octobre 1903

entraîne sur les locataires. J'ouvrirai le mardi à l'heure de 9h au moins une porte, etc.
Ainsi une fois de 6h, 10h ou les occupants du tout habitant mais résidant en cette ville, agis de temps et si ce n'est pas à l'exception, occupants ou propriétaires.

M. S. Newton présente la proposition comme celle du Québec Road. L'heure de la table. Et le Comité s'oppose à l'heure soit le dix courant.

Rapport du Comité des finances.

L'assemblée du Comité des finances tenu le 8 octobre 1903. A laquelle sont présents M. M. S. Newton, E. A. Piché, J. N. Turcotte et A. Rochelau sous la présidence de M. S. Newton.
Il est unanimement résolu que les comptes suivants soient acceptés. Savoir :

E. A. Piché	449.0	Rémi Larivière	5. 93
P. Daniel	8.75	Nap. Rioux	5. 93
Canada-Nordmont	34.0	Fm. Denoncour	6.44
Jules Lafosse	12.00	F. Raymond	4.67
H. Voyer	939.62	Af. Belliveau	6.00
Gau Schmid	12.90	Cas. Léon Élie	29.18
Denis Compt. & gardes	16.50	Nic. Compt.	21.59
J. M. G. G.	249.00	H. René	137.5
Dr. J. Lessard	407.43	Co. Piché	13.51
Ad. Parent	7.20	Léonine (M. Léon)	11.49
J. H. Bertrand	43.90-36.75	Philippe Chodat	30.05
Jules Lafosse	21.87	Jules Lafosse	1.25
Fm. Denoncour	6.66	F. Raymond	17.70
Canada-Nordmont	262	Fm. Hebert	5.55
Dr. J. Lessard	54.00	H. St-Pierre	6.3
H. Girard	22.19		
L'ordre quotidien Dr. Sébastien Poulin			

10 Oct 1903

lumière électrique est pris en considération.

La république de M. Léon est refusée.

La république de certains propriétaires demandant au conseil pour un peu transversale, de la rue Bowker entre les nos 60 et 62 du boulevard Est, est accordée, il le décret sera émis pour prendre les procédures légales pour l'ouverture de la dite rue, et faire rapport au conseil.

Marsan & Poirier *H. Girard*
Sec.-trés. Pas Maire

12 Octobre 1903

À l'assemblée générale du conseil adjournée du 7 octobre au 10 et du 10 à la fin étant le 12-13 octobre 1903 à laquelle sont présents M. E. A. Piché, H. Girard, J. N. Turcotte, A. Rochelau et W. Villeneuve présentant un rapport du conseil sur la prudence de H. Girard pro-maire. Les règlements N° 101 et 102 pour imposer certains taxes ou cotisations sont les + adoptés.

M. J. N. Turcotte propose, secondé par M. A. Rochelau qu'un exemplaire de 10% soit donné à tous les contribuables qui paient leur taxe municipale dans les 30 jours qui suivent la mise en force du rôle de perception.

Adopté

Proposé par A. Rochelau secondé par E. A. Piché que le secrétaire et le pro-maire soient autorisés à emprunter sur billets la somme de \$1000.00 pour payer la balance des coupons échus le 1^{er} octobre. Rendre les exemplaires les plus urgents.

Adopté

Proposé par E. A. Piché secondé par J. N. Turcotte que le nom de M^r Nap. Garneau soit substitué à celui de M^r Victor Blanchette sur le lot N° 65 du quartier Est sur le rôle d'évaluation.

Adopté

Le conseil adjoint au 14 courant.

Marsan & Poirier Sec.-trés. *H. Girard* Maire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
14 Octobre 1903

À l'Assemblée générale du Conseil de cette
Municipalité assemblée du 7 au 10 et du 10 à
ce jour étant le 14 ième jour d'Octobre 1903 à
laquelle sont présents Mme. E. A. Piché, J. N.
Tincotte, A. Rocheleau & Wilfrid Pellerin for-
mum quorum du Conseil.
Mr. J. N. Tincotte propose secondé par Mr.
Wilfrid Pellerin que Mme. E. A. Piché soit
nommée présidente de l'assemblée.

Adopté

Le règlement concernant le bonus - a Mr. R.
L. de Martigny et l'emprunt de \$6 500,00
payé les dettes de la Municipalité
est fait et pris en considération. Mme.
Alonzo Rocheleau propose secondé par Mr.
Mr. Wilfrid Pellerin qu'il soit fait un
règlement séparé concernant le bonus
et être accordé à Mr. R. L. de Martigny et
un autre règlement concernant l'emprunt
pour les dettes flottantes de la Mu-
nicipalité.

Adopté

Une requête de Mme. H. Vassal et auprès
de Monsieur nommez-Digne Conseiller est
faite et laisse sur la table.

La séance a été adjournée à demain soir le 16
Octobre courant.

Mme. H. Vassal
15/10/03

H. Girard
Maire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
16 Octobre 1903

À une séance générale du Conseil Municipal
de la Ville de Drummondville tenue au
lieu et heure ordinaire de ses séances le
16 ième jour d'Octobre courant conformément
à l'assemblée du 14 courant.

À laquelle sont présents Mme. Gérard Prochain
J. N. Tincotte E. A. Piché, W. Pellerin, Alonzo
Rocheleau, formant un quorum du Conseil
sous la présidence de Mr. le Prochain.

La séance est de nouveau adjournée à mardi
le 20 courant.

H. Girard
Maire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
20 Octobre 1903

À une séance générale du Conseil Municipal de la
Ville de Drummondville tenue au lieu et
heure ordinaire de ses séances le 20 ième jour
d'Octobre courant conformément à l'assemblée
du 16 Octobre courant.

A laquelle sont présents E. A. Piché, A. Rocheleau,
J. N. Tincotte et W. Pellerin, formant un quorum
du Conseil.

Mr. J. N. Tincotte propose secondé par W. Pellerin
que Mme. E. A. Piché soit nommée présidente de cette
Assemblée. * Adopté

Sous la présidence de Mme. J. N. Tincotte
de Mme. E. A. Piché
16/10/03

Sur la motion de Mme. J. N. Tincotte
de Mme. E. A. Piché
16/10/03

Prisera à la prochaine séance du Conseil
un amendement au Règlement no. 39 concer-
nant les trottoirs.

Mr. J. N. Tincotte propose secondé par W. Pellerin

que Mr. Léon Giaid soit élu maire de cette ville
au remplacement de Mr. W^o Mitchell.

Adopté

Mr. A. Rochefeuille propose secondé par Mr. H. Pellerin
que Mr. E. A. Friche soit nommé Pro. Maire en
remplacement de Mr. Curard.

Adopté

Il est résolu de reporter à la prochaine séance des Conseils
de St. Germain et L'Énergie électrique comme suit:
Vu que cette Corporation devra nécessairement apporter
à l'autre d'usagers et faire des changements et additions
dans la Châtre du Précis hydroélectrique et des
turbines. Après informations prises, Le Conseil est
d'avis de retarder ces travaux au printemps su-
la différence dans le coût.
Et le Conseil propose à faire le 22 courant

Propose
par le député
Léon Giaid

Mr. le M. Giaid secondé par A. Rochefeuille
Règlement no 104 maintenant lui soit adopté.

Adopté

Il est proposé par Mr. A. Rochefeuille secondé par
H. Pellerin que le Règlement no 103 pour au-
toriser la Corporation de la ville de Drummond
ville à faire un emprunt de six mille cinq cents
piastres afin de finir un Bonus de pareil mon-
taut à Mr. R. L. de Martigny ou représentants et
dont la lecture n'est pas faite; soit passé et
adopté.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

Mr. le conseiller Alphonse Rochefeuille propose secondé
par Mr. le conseiller J. N. Giaid. Que le Conseil
faisse tenir de ce Conseil soit tenu de con-
voquer les électeurs de cette Municipalité qua-
litique, à voter suivant la loi en procès-
sibilité, en assemblée publique de cette Munici-
palité, à dix heures de l'avant midi le

11^{me} juillet du mois de novembre l'an approuvé
et déclaré. Les Règlements 103 et 104 que
ce Conseil vient d'adopter concernant un Bonus
de six mille cinq cents piastres à R. L. de
Martigny ou représentants, et l'emprunt
de pareil montant pour effectuer tel Bonus
et un emprunt de six mille cinq cents piastres
et de dix mille ans déli électeurs pris public en un
sol sera alors tenu dans ce but durant le
Temps que fera la loi,
Cette motion est adoptée à l'unanimité.
Le le lancera jeudi le 22 courant

A l'unanimité
Section

H. Girard
maire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Je soussigné Muni. J. Pellerin, Comptable, ayant été devant
les mains de cette Ville, jure par les présentes que
je remplis bien et fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au mieux de mon jugement et capacité.
Ainsi que Dieu me soit en grâce.

Assentis J. Pellerin maire ce 22^{me} juillet 1890
mis sous serment

J. Moisan et J.

H. Girard

Province de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville

Octobre 22, 1903

A une séance du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenu le 22 Octobre 1903, conformément à l'ajournement du 20 octobre.

A laquelle sont présents: J. Gérard Maire et ses adjoints, les Conseillers, E. A. Piché, Alphonse Rocheleau, J. N. Turcotte, Drouant, maire honoraire du Conseil sous la présidence de M. le Maire.

Le conseil se forme en Assemblée générale sous la présidence de M. le Maire, pour la révision de la liste électorale.

Après avoir examiné, et certifié l'exactitude et la régularité de l'opération pour la formation de la dite liste et des arrts.

Il ajoute un rebauches tel qui indique les noms suivants:

Nom	Opinion	Etat	Quartier	Des actes	No.
Bourassa	Alce.	Journalier	Est	Rec. \$300.00	
Durocher	Rec. J. B.	locataire	Sud	"	
Gagnon	Wilfrid	Hôtelier	Quest	Propriétaire	58
Houston	Collarby	Journalier	"	Rec. \$400.00	
Laurier	Michel	Vétérinaire	"	\$6 00,	
Tétrault	Ren. L.	Porte-ferme	Sud	occupant	6+7
Tarville	Maurice	conducteur	Quest	locataire	43
Beaulieu	Gustave	opérateur	Sud	"	68
Charette	Ferdinand	Journalier	Est	"	50
Ricard	Gédion	"	Sud	"	

Nom	Opinion	Etat	Quartier	No.	Causes des des actes
Desrosiers	Joseph fils	Journalier	Est		Rec. \$300.00
Dupond	Léon	"	"	134	fils de M. Dupond
Gagnon	J. B.	cordonnier	"	138	locataire
Joly	Auguste	Journalier	"		Rec. \$300.00
Mignot	Louis	cordonnier	"	248	locataire
Payer	Ferdinand	Journalier	"	50	locataire
Tarville	Joseph	"	"		Rec. \$300.00
Tignauant	Colbert	"	Sud	75	locataire
Brassard	Emile	Arrest	"	37	Propriétaire
Brassard	Dolphus	Arresté	"	37	"
Patenauable	Alphonse	Journalier	"	41-42-43	Rec. \$500.00
Lecier	Oscar	chauffeur	"	87	" \$800.00
Pasie	A. T.	Arrest	Quest	pt 50	occupant
Kaino	René	"	"	26	locataire
Prince	Naoleon	Journalier	Sud		Rec. \$300.00
Dery	Edgard	"	"		\$300.00
Girouette	Léonce	"	Est	pt 50	locataire
Sauvage	Willy	"	"	61	"
Pellerin	George	chauffeur	"		Rec. \$300.00
Côté	Charles	Op. de machine	Quest		Rec. \$600.00
Grolef	Simone	Agent			" \$400.00
St-Pierre	J.	Journalier	Quest		" \$400.00
Lauvare	Arthur	Hôtelier	"	38	Propriétaire
Crote	T. A.	maîtrise fée.	Sud	pt 51	"
Lemaire	Ulric	Journalier			fils de M. Lemaire
Gauthier	Arthur	"	Est		" M. Gauthier
Chauvagne	Anatole	Taillleur	Quest		locataire
Belleville	Elie				Propriétaire
Lafosse	Wilfrid	Tourangeau			Rec. \$300.00
Turcotte	J.	Imcaisseur			" \$300.00
Beauchemin	Philippe				" \$500.00
Biquette	Alex		Est		" \$500.00
Brennay	Jos.	viturier	Sud		locataire
Bergeron	Jos.		"		"

Retrauché

Prénom	Etat	quartier	No.	Dénomination Cameau du Tracteurat
Blanchette	Alphonse			
Chagnepiedrauf	Mire	sud	16	
Létellier	Renée			
Leveillé	Edouard			
Lemay	Arthur			
Sullivan	W. J.			
Mc Cormick	Mac-			
Brindille	Wm			
Dusseault	Joseph			
Lefebvre	Henry			
Birard	Willard			
Pomier	Louis			
Lacerte	Jos.			
Blument	Arthur			
Goutois	Benonie			
Il est résolu que le nom de L. M. Bégin soit substitué à celui de Mme L. M. Bégin au quartier Sud no. 15, sur le rôle d'évaluation et que les noms suivants soient substitués à celui de P. A. Birard au nos. qui suivent:				
Blanchette	Benjamin Saguenay	sud	46	Propriétair
Chapdelaine	Span-	Est	156-157	"
Bellville	Elie	Prud'homme	159	"
Bouchard	Louis	"	243-244-246	"
Thivierge	Walter	"	241	"
Blais	Honoré	"	132	"
Et le Conseil s'assure				
Marsan	Forier			
	N.P.			

*H. Girard
Maire*

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville
Mer. 4, 1903

A une séance générale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu ordinaire de ses séances le 4 Novembre 1903.

A laquelle sont présents Messrs. H. Girard Maire et Messieurs les Conseillers, E. A. Piché, Stouzo-Rochefort, et W. Pellerin formant un conseil du Conseil sous la présidence de Mr. le Maire.

Mrs. E. A. Piché propose secondé par Stouzo-Rochefort qu'il soit résolu que domineront. Il sera dépendre de l'heure, Chiques et gardes sa-croissante sur sa tête dans la salle des séances du Conseil. Il sera aussi dépendre à toute personne de troubler les délibérations du Conseil; Soit par conversation ou autrement et que toute personne ayant des demandes, objections ou remarques à faire devant le Conseil par écrit et les transmettre au Sec. Secrétaire qui les inscrira sur l'ordre du jour de la prochaine séance.

Adopté

Les minutes des assemblées du 12-14-16-20- et 22 Octobre sont lues et adoptées.

Mrs. Stouzo-Rochefort propose secondé par W. Pellerin que Mrs. George Mc Dougall soit nommé conseiller pour le quartier sud et remplacement de Mr. Wm. Mitchell démissionnaire

Adopté

Il est résolu que le Conseil envoie une lettre de remerciements au Député

Dépôté L. Larivière concernant la passe migratoire.

Dimanche 4, 1903

Il est résolu qu'un comité soit formé pour choisir un site pour la nouvelle gare de l'Intercolonial et s'entendre que ce comité s'entende avec les autorités de l'I.C.R. à cet égard et que les messieurs suivants partent de ce Comité : H. Girard, E. A. Piché, W. Pellerin, et A. Rochefort.

Adopté

La question de la lumière pour St Germain est référée au Comité des finances et ce comité est prié d'étudier la question de l'installation d'un nouveau dynamo sous le plus court délai.

Adopté

M. le Maire fait rapport qu'il s'est entendu avec messieurs Goulet, Lebel et Brassard, Arreats de Montréal pour défendre la Corporation dans les poursuites de Bissonnette de cette Ville et le Conseil ratifie cet arrangement.

Adopté

Les comptes sont remis au Comité des finances pour être examinés.

Adopté

M. Pellerin propose secondé par A. Rochefort que le Règlement No. 105 dont la lecture vient d'être faite soit adopté.

Adopté

Une requête de A. Bissonnette lu et laissé sur la table.

Le Comité des finances est prié de s'en-

s'entendre avec M. Müller. Pour l'échafaudage de son terrain pour la nouvelle route de St-Léonard il faut aussi de demander des permissions pour l'ouverture de cette route et de s'aboucher avec le Conseil de St-Léonard. Il a été effectué à ce lieu.

Adopté

Et le Conseil s'assembla au 12 courant.

Maurice Davis
Secrétaire

A. Girard
Maire

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Je présente à M. le Maire, ayant été démissionné du Comité des finances de cette Ville en remplacement de Mr. Mitchell, pour le poste que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge, et ce au meilleur de mon jugement et Capacité, j'aurai plaisir aussi à obéir à sa majesté le Roi Edward VII, ses lois et successions selon la loi Américaine que Dieu me soit en aide.

Asperment devant moi à la
Drummondville ce douzième Jui de
Novembre mil neuf cent trois

Geo. D. O'Byrne

P

Province de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Nov 10 - 1903

Une séance spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville, tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances le dixième jour de Novembre mis neuf cent trois. Il est présents M^r H. Siord Maire et MM les Conseillers E. Piché, J. Turcotte et Alphonse Rochefeuille formant un comité du conseil sous la présidence de M^r le Maire.

Le secrétaire dépose l'original de l'avis de Congratulation de l'assemblée.

M^r Alphonse Rochefeuille propose secondé par Ed. Piché que la contribution de Propriété paritaire soit faite au Rôle d'évaluation et au Rôle de Taxeption de l'année 1904.

M^r Michel 180 Et Vieux Canapé Diga suff L

" " 94 "	L. J. Lebeau
" " 60 "	Jos. Lacerdi
H. G. Jamison 25 Aug.	Ed. Piché \$ 400.
H. G. Brassard 37 "	Ed. Piché \$ 400.
Ed. Brassard 37 "	N. Gorceau
Aux Rochefeuille 6. Ex ",	
Et le Conseil s'adjoint	

Marie-Jeanne
Sectre

E. Piché
Pro. Maire

Province de Québec
Municipalité de la ville de Drummondville

12 Novembre 1903

A une séance générale du conseil Municipal de la ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances le 4^e jour de Novembre 1903 et de ce jour adjoint au 12^e jour de Novembre 1903, à laquelle sont M^r Girard Maire et les Conseillers E. A. Piché, Georges McDougall, J. N. Turcotte et Alphonse Rochefeuille formant un comité du conseil sous la présidence de M^r le Maire.

Les minutes de l'assemblée des 4 courants sont lues et adoptées.

M^r le President de l'assemblée des électeurs propriétaires pour l'approbation ou la désapprobation des règlements N° 103 & 104, fait rapport que le règlement N° 103 a été approuvé à l'unanimité pour les électeurs propriétaires, n'ayant pas eu de demande de poll.

Et le règlement N° 104 a aussi été approuvé par les électeurs propriétaires. Le résultat du vote étant le suivant :

61	oui	valeur	155.545
21	non	"	41 870
40	majérité	"	113 675

M^r E. A. Piché propose, secondé par M^r Alphonse Rochefeuille que M^r H. Hains avocat soit nommé avocat légal de cette Corporation.

Adopté

Il est résolu que M^r Geo McDougall fasse partie des comités suivants. Finances, Rue, Lumière & Aqueduc, Chemins & cours d'eau.

Adopté

Il est résolu que Messrs. Geo McDougall et

J. A. Garsotto soient adjoints au Comité spécial de la nouvelle route de St. Cyrille.

Adopté

Et le conseil signe

M. Aloys Rochefort propose secondé par M. Cassel, par M. le Maire pour autoriser de vendre les débentures de cette Ville au montant de treize mille dollars telles qu'approvées par les règlements Nos 103 et 104.

Adopté

Et le conseil signe

Monsieur Dorion
Secrétaire

H. Piché
Pro Maire

Dec 2 - 1903

Ville de Quebec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Une séance du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue ce jour et devant ordinaire de ses séances le mercredi 2 ains Jui de Dec 1903.

A laquelle sont présents M. le juge-maire et M. M. les Conseillers J. A. Garsotto & E. Riché.

Cette séance est adjointe au 10 courant; n'ayant pas de suite.

Monsieur Dorion
Secrétaire

H. Piché
Pro Maire

Ville de Quebec
Municipalité de la Ville de Drummondville

Dec 10 - 1903

Une séance générale du conseil tenue au lieu et devant ordinaire de ses séances le dimanche 10 de Décembre et adjointe ce Jui 10 de Janvier il était le dixième Jui de Décembre mil neuf cent trois. A laquelle sont présents M. E. Riché, M. Pellerin, J. A. Garsotto & Aloys Rochefort formant un quorum sous la présidence de M. le juge-maire.

Les délibérations de l'assemblée du 10 Jui de Novembre sont lues et adoptées.

M. J. A. Garsotto propose secondé par A. Rochefort que les Réglements Nos. 103 et 104 soient finalement adoptés par le conseil.

Adopté

Le Secrétaire présente au conseil la liste supplémentaire des Juies pour la présent année, laquelle est adoptée et signée par M. le maire.

Le rapport du Comité des Finances qui suit est lu et adopté:

Le communiqué Dec 30 - 1903

Une assemblée du Comité des Finances tenu au Bureau du Secrétaire le 30ème Jui de Nov 1903. A laquelle sont présents M. M. Sec. Mc Dougald, A. Rochefort, E. Riché, H. Piché et J. A. Garsotto formant un quorum. M. H. Sison propose secondé par M. Garsotto que M. Sec. Mc Dougald juge de cet assemblée au tableau de M. Newton Président. Adopté.

Les Comptes suivants faites et acceptés et le Recouvrement autorisé à ces dates:

J. R. Bellon 1.00 Paul Jones 7.50

Déc 10 - 1913

J. Degni	63	J. Paye	1.50
W.J. Watts	23.00	C.G. Dowd	30.25
J. Léonie	634	H. Garel	6.81
J. Dionne	633 ^{Portageur}	Jos. Blanchette	50
H. Pelleteris	9.31	Victor Blanchette	
H. Hains	11.50	Ad. Dery	
Gosselin Frères	4.90	M. Leots	437
Wm. Groleau	50	Jules Lafond	
Aliens	62.19		

Répétit de L. Dassault demandant remise de la taxe
de son fils, vu que celui-ci est encore appartenant
à l'école.

Réquête de Pierre Prince demandant l'eau et la lumière
sans charge, c'est accordé.

Le décret aux est autorisé de Nofield le 10 novembre
l'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf par
la municipalité de Nofield pour l'assainissement
de la ville de Nofield qui est à l'aval de
Deauville, et en même temps de délivrer les moyens
de prendre pour décharge la municipalité de cette
obligation.

Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de la Compagnie
Générale électrique disant qu'ils enverront un expert à
leur frais et dépens pour visiter notre système
électrique.

Plusieurs Comptes ont laissé en suspens pour informer
l'Assemblée s'affirme.

Sig. Dr. M. C. Doyon

Répétit de Mr. J.A. Gosselin demandant que son
nom soit inscrit au rôle d'évaluation comme propriétair
du lot n° 62 qu'il possède l'Ouest est accordé.

Répétit de J. B. Léonie & ci de St Guillaume est
accordé. Les compagnies énumérées entre en négociation.

avec la municipalité. Jus avisi la lumière électrique
traversant le territoire à St Guillaume.

Ordre est donné au secrétaire de leur répondre par la poste
est à l'état.

Il est résolu que le Maire doit autoriser le Syndicale
un arrêté pour diffuser la Corporation dans la
Cave de Brossard vs. La Corporation
Adopté.

- Répétit de Lanois et Popin le magasin de pain est
référé au Comité des finances ainsi que tous les
comptes maintenant devant ce Comité.

Mrs. Lacoste propose secondé par W. Cellier que M.
Esteban, A. Gachet et H. Sirois soient nommés
permanents pour la périodes des listes électorales municipales
des postes de la Ville.

Adopté.

Une lettre de la Co. Majorité limitée demandant
un transport de painement fort lire et référé au
Comité des finances.

Ordre est donné au Secrétaire proposer le 13 au
- M. Higgins de la Poste de Québec n° 1077 a plusieurs co.
de Pick dans la Province de St. Jean, et que
le Comité de cette Municipalité n° 1077 fasse pour usage
la maladie.

M. J. St. Germain propose secondé par A. Gachet
que le Comité soit formé pour étudier le projet
de la formation d'un chantier de maturation en
cette Ville et que les 1000 suivants forment partie de ce
Comité : H. Gosselin, E. A. Rich, J. A. Doyon, A. Gachet et
A. le Garsier. Les réunions de Comité sont tenues
après leurs travaux à la date du 14 novembre pour
la période des listes.

M. Gosselin
Sig.

A. Gachet
Maire

Dec 26 - 1903

A une séance spéciale du Conseil Municipal de la Ville de Drummondville tenue au lieu et heure ordinaire de ses séances dans la salle n^e 30 du mois de Decembre mis neuf cent trois conformément à l'avis spécial signifié à chacun des conseillers à laquelle étaient présents M^r le Maire Hervé Pichot et M^m les Conseillers W. Pelletier, L^s. Martineau, Algo Rochelle et Eustache Pichot formant un quorum du Conseil sous la présidence de M^r le Maire.

L'avis de corruption est lu et déposé.

La lettre de "La Maganite" demandant transport du paiement de \$3500 est pris en considération, et le Secrétaire est autorisé à faire réponse comme suit:

Tue le 1^{er} Janvier paient les \$6500 à fin de droit et ce suivant le règlement no 103.

Notification est faite par R. L. de Martineau disant qu'il accepte le Règlement no 103; qu'il commence ses opérations dès lors, est pris en considération, et le Secrétaire est chargé de lui répondre comme suit:

Tue le 1^{er} Janvier accusé réception de l'avis acceptant le règlement no 103.

Mais fin il n'y a rien dans ce règlement relatif à la clôture terminale du dit avis, et aussi fin le dit règlement no 103 dit; qu'il doit être en plein fonctionnement.

M^r W. Pelletier propose secondé par Eustache Pichot que M^r Algo Rochelle soit nommé président, pour les élections des Conseillers de la ville prochain.

Et le Conseil s'oppose.

Marceau Poivras
Actions

H. Gérard
Maire

Dec 26 - 1903

Prov^r de Québec
Municipalité de la Ville de Drummondville

A une séance des Réviseurs de la Dr. d^r Municipale pour la revision des listes électorales Municipales, tenue au lieu des séances du Conseil passé le 26 de Decembre suivant l'avis public donné à cet effet, à laquelle sont présents M^r le Maire Eustache Pichot et M^r Algo Rochelle.

Les personnes portant fabrige sur le nom Gobelin et les avis spéciaux ont été publiés et approuvés suivant la loi.

Les plaintes déposées suivant la loi, sont envoiées près en Cours d'appel et les noms suivants sont ajoutés au retour de la liste tel qu'imprimé plus bas.

	Apties	no
Gaudreault André natant	Loc 26	
Pari Louis " off de Dranee dep	ph 10	
Vigraut Lébel " Lombardier	Loc 27 r 28	
Leveur Oscar Sud maginier	Loc 86	
Mitchell Tom " Stephem	"	75
Dange Wallie " Jomalie "	"	"
Court Herman " Jofem "	"	160
Morn Los " Conchon	"	20
Borreson Henri " Chouchon	Prof	60
Fleurant Omer " Cuier	Loc	66
Mitchell Webster Ex Commeut	Prof	79
Mitchell Matt S. " Arcant	Loc	86
Gaut Willy " Cleman	Loc	65
	Retourchis	
Combes Daniel Jug Monseign Loc	5	
Clement Antoine " Bayard "	25	
Roy Noe " Affore "	15	
Allard Edouard Ex Journalie "	84	

Dec 26 M 1903

Benoit Roberge Journaliste Lac 66. Et.

H. Girard
Reviseur

J. P. Roché

A Rockelain.

Province de Québec

Municipalité de la Ville de Drummondville

Jan 9 - 1904.

Le conseil général du Comité de municipalité de la Ville de Drummondville tenu au lieu et heure ordinaires des séances le vingt-septième jour de Janvier devant et assisés de ce jour à ce jour étaient les nouveaux membres du conseil mis neuf cent quatre : a l'ordre sont présents Mr. J. P. Roché, S. Newton, A. Rocheleau, H. Bellin, J. N. Gervais et H. Girard formant le bureau du conseil sous la présidence de Mr. Le Moine. Les procès-de des assemblées des 10 et 26 de Décembre sont lus et adoptés.

Il est ensuite résolu qu'un comité soit formé pour étudier la question de donner la lumière électrique gratuite au Club du Patronage et que les deux derniers soient nommés formant partie de ce comité ;
J. N. Gervais et J. P. Roché.

Adopté

La liste des lieux commerciaux est pris en considération.

Mr. Newton secondé par H. Bellin propose qu'il soit réduite de 33 1/3 pour cent la taxe accordée sur toute les lieux commerciaux. Profession et métiers qui seront payés avant le vendredi de Février prochain.

Adopté

Jan 9 - 1904

Lettre de Mr. Girard des Services provinciaux Requis d'entretien de magasins est lue, modifiée et demandé au secrétaire provincial qu'elle soit la publiée et faire rapport.

Un budget pour faire et arrêter dans la Commune de J. Dufresne vs. La Corporation, signifié et qu'il est fait et refait au Comité des Finances.
Référée au Comité de finance.

Un avis de la S. J. J. Josselin disant qu'il a transporté son compte à L.H. M. fait lire et pris en considération.

Instruction est donnée au secrétaire de rapporter à Mr. J. N. Gervais que le Conseil provincial a accepté la proposition de la Corporation pour la partie de vente des débentures. Ce qui sera approuvé au conseil prochainement.

Mr. Newton faites le rapport sur le travail & il est fait accords que le travail soit dépendant & que le conseil propose de la financer comme suit.

Il le Conseil votera à lundi 10 Janvier une ordonnance.

Mme et Mme
Newton
Secrétaire

H. Girard
Secrétaire